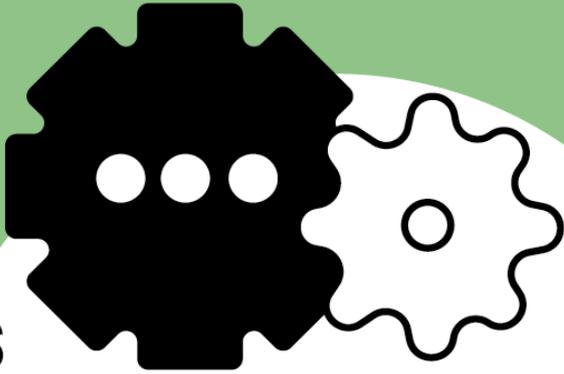


Les



plénières

formations



Catalogue 2025-2026

**INFOR
JEUNES**
FÉDÉRATION



Infor Jeunes

c'est...



Un réseau

Infor Jeunes, c'est un **réseau** composé de 15 centres d'information jeunesse, de permanences décentralisées et d'une fédération.



INFOR JEUNES



Une association

Infor Jeunes, c'est une association qui s'est donné pour mission, il y a plus de 50 ans, de **faire des jeunes des CRACS** (Citoyen·nes Responsables, Actif·ves, Critiques et Solidaires).



Un organisme de formation

La fédération Infor Jeunes, c'est aussi un **organisme de formation reconnu**.

Elle assure la formation continue de toutes celles et ceux qui travaillent, de près ou de loin, avec les jeunes.

Edito

Des formations,
mais pourquoi ?



Les matières qui légifèrent les **droits et devoirs des jeunes** sont complexes et délicates dans leurs décryptages. En effet, il n'est pas toujours aisé de comprendre les subtilités du langage juridique qui compose les lois, décrets, arrêtés et autres réglementations afférents aux besoins et préoccupations des jeunes. Toutes ces règles juridiques font en outre l'objet de réformes dont la compréhension est parfois difficile. Or, pour **transmettre aux jeunes une information qui soit la meilleure, la plus actuelle et précise possible**, il est essentiel que les travailleurs et travailleuses jeunesse maîtrisent ces matières juridiques et actualisent constamment leurs connaissances.

Grâce à un service juridique à la pointe de l'information et à l'affût du moindre changement législatif, la *Fédération Infor Jeunes* dispose **d'informations actualisées dans tous les domaines qui concernent les jeunes** : *enseignement, protection sociale, emploi, logement, citoyenneté, mobilité internationale*... Les juristes de la Fédération ont par ailleurs développé l'expertise nécessaire pour rendre les matières juridiques accessibles, apprendre à les décoder et les vulgariser pour ensuite les transmettre aux jeunes.





C'est donc dans cette optique de **former les professionnel·les de terrain à la compréhension des matières juridiques** que la Fédération Infor Jeunes organise ce cycle de formations ouvert à celles et ceux qui, de près ou de loin, travaillent avec les jeunes.

A travers ces formations, la fédération souhaite **apporter** aux travailleurs et travailleuses jeunesse **des informations précises, vulgarisées et actuelles** afin qu'ils puissent jongler avec l'outil juridique pour ensuite informer et accompagner les jeunes. Ces formations se veulent être des **lieux d'échanges** entre les juristes, qui transmettent l'information, et les participant·es, encouragé·es à partager leurs expériences afin d'enrichir les débats et nourrir les pratiques de terrain de chacun·e. Ces journées sont aussi l'occasion de mener des réflexions, d'analyser ses pratiques, de remettre en question ses méthodes, de découvrir des ressources pédagogiques... et tout ceci au bénéfice des jeunes !

Ces formations sont éligibles au financement du Fonds 4S, pour les salarié·es issu·es des commissions paritaires 329.02 et 329.03, avec une prise en charge à hauteur de 15€/heure de formation et par participant·e.

Le programme de formations pour le cycle 2025-2026 est disponible sur le site Internet de la fédération : <https://inforjeunes.be/formations-publiques>. Pour s'inscrire à une formation, rien de plus simple ! Il suffit de compléter le formulaire de la formation correspondante, disponible en bas de page.



Sommaire



01

Agenda des Plénières
2025-2026
Save the date !

02

Présentation des
formations et
modalités pratiques

03

Formations
décentralisées
et *sur mesure*

04

Les dossiers
Infor Jeunes



Agenda

les Plénières



DATE	FORMATION	FORMAT	PAGE
11/09/25	Focus sur les droits sociaux des 18-25 ans !	Présentiel	9
12/09/25	Déterminer la finançabilité d'un-e étudiant-e	Présentiel	11
18/09/25	Déterminer la finançabilité d'un-e étudiant-e	Présentiel	11
16/10/25	Harcèlement entre jeunes : que dit la loi ?	Présentiel	13
20&27/ 11/25	Lutter contre les violences de genre : vers un système éducatif inclusif	Présentiel	15



DATE	FORMATION	FORMAT	PAGE
19/12/25	Le monde numérique : droits, devoirs et enjeux juridiques des jeunes sur internet	Présentiel	17
15/01/26	Harcèlement entre jeunes : que dit la loi ?	Présentiel	13
12&13/ 02/26	Enseignement secondaire : tour d'horizon et réformes clés	Présentiel	19
06/03/26	Louer un logement : toutes les clés pour se loger !	Présentiel	22
16/04/26	Transition vers l'emploi : repères et démarches après les études	Présentiel	24
17/04/26	Infractions sexuelles : que dit la loi ?	Présentiel	26
22/05/26	Enseignement supérieur : conditions de réussite et recours	Présentiel	28
05/06/26	Monde jeunesse <i>Que dit le Code de la prévention, de l'aide et de la protection de la jeunesse et comment est-il appliqué sur le terrain ?</i>	Présentiel	30
26/06/26	Le « statut étudiant » : décryptage d'une notion floue	Présentiel	32

FOCUS SUR LES DROITS SOCIAUX DES 18-25 ANS !



11 septembre 2025



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes



Présentation

Si la Belgique est réputée pour son système de **sécurité sociale**, elle l'est également pour la complexité de ses institutions. Et la sécu' n'échappe bien sûr pas à la règle ! En effet, entre les différents régimes de sécurité sociale, les spécificités liées aux statuts, les matières régionalisées qui confèrent des droits distincts selon le lieu de résidence, les réformes successives... il n'est pas toujours simple de s'y retrouver !

Or, la vie d'un·e jeune adulte est rythmée par **une série d'événements qui impactent directement ses droits sociaux** : *fin ou abandon des études, job étudiant, entrée dans la vie active, formation en alternance, reprise d'études, recherche d'un emploi, prise d'autonomie, etc.* Et les droits sociaux concernés par ces changements de situations sont multiples : *allocations familiales, mutuelle, allocations d'insertion professionnelle ou de chômage, vacances annuelles et autres congés, CPAS...*

Cette formation vise donc à **outiller les encadrant·es jeunesse afin qu'ils puissent accompagner leurs jeunes bénéficiaires en matière de droits sociaux**. Après un rappel de l'organisation du système de sécurité sociale belge, il s'agira de présenter les conditions d'octroi et de maintien des droits sociaux ainsi que les démarches à entreprendre. Aussi, il sera question d'envisager les **situations susceptibles d'impacter les droits sociaux des 18-25 ans** et d'identifier les formalités à accomplir.

Le recours à des présentations interactives, mises en situation, travaux en sous-groupes, outils pédagogiques, échanges d'expériences et bonnes pratiques, exercices de réinvestissement... permettront de dynamiser cette formation et de faciliter l'appropriation des contenus.



Programme

- Organisation du système de sécurité sociale belge
- Droits sociaux : généralités
- Spécificités liées aux statuts (étudiant·e, travailleur·euse, demandeur·euse d'emploi, autres situations)
- Conditions d'octroi/de maintien, formalités et démarches
- Changements de situation/statut qui impactent les droits sociaux des 18-25 ans
- Outils et services Infor Jeunes

Compétences

- Maîtriser les conditions générales et particulières d'octroi des droits sociaux en Wallonie
- Identifier l'impact d'une situation ou d'un changement de statut sur les droits sociaux
- Informer, orienter et accompagner un·e jeune en matière d'accès et de maintien des droits sociaux, selon sa situation spécifique

Objectifs

- Comprendre l'organisation de la sécurité sociale en Belgique
- Appréhender les conditions pour ouvrir/maintenir les droits sociaux et les démarches y afférentes
- Déterminer les conditions spécifiques aux statuts des jeunes bénéficiaires (étudiant·e, jobiste, apprenti·e...)
- Retracer les grandes étapes de la vie d'un·e jeune et identifier l'impact d'un changement de situation sur ses droits sociaux



Supports

- PowerPoint
- Fiches-outils

>>> INSCRIPTION <<<

Déterminer la *finançabilité* d'un-e étudiant-e



12 septembre 2025 **OU**
18 septembre 2025



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur-riche(s)

Un-e juriste de la Fédération Infor Jeunes



Présentation

La finançabilité a fait couler beaucoup d'encre et animé des débats houleux au sein du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ces dernières années. En effet, la réforme initiale a eu lieu en 2021. Par la suite, en mai 2024, les modifications introduites par le décret ont permis de renforcer l'**accessibilité aux études** et de garantir la **finançabilité des étudiants**. Cependant, ce même décret a été abrogé en décembre dernier. Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger sur **les règles qui s'appliqueront pour la rentrée universitaire 2025-2026**.

Face aux diverses réformes qu'a connues la finançabilité ces dernières années, il peut être difficile de s'y retrouver ! Or, il est essentiel de pouvoir informer les jeunes de manière claire, complète et juste. C'est pourquoi la Fédération Infor Jeunes organise cette formation visant à **outiller les encadrant-es jeunesse** en matière de finançabilité.

Au cours de cette journée, la juriste-formatrice présentera les **règles applicables durant l'année académique 2025-2026**. Aussi, les **conditions pour qu'un-e étudiant-e soit finançable** seront exposées et plusieurs cas particuliers seront envisagés. Les participant-es prendront alors part à un atelier pratique consacré au **calcul de la finançabilité**. Enfin, des **alternatives à la finançabilité** seront suggérées afin de permettre aux étudiant-es de poursuivre leurs études malgré la perte de leur finançabilité.

Très pratique, cette formation alternera présentations théoriques et séances d'exercices afin de favoriser le réinvestissement des apprentissages et l'appropriation maximale des contenus.

Programme

- Paysage de l'enseignement supérieur
- Finançaibilité : d'où vient-on et où va-t-on ?
- Notion de finançaibilité
- Conditions de finançaibilité : règles applicables pour l'année académique 2025-2026
- Cas particuliers : année préparatoire, désinscription, double bachelier /master, réorientation et allègement
- Alternatives à la non-finançaibilité
- Atelier pratique : déterminer la finançaibilité de cas concrets
- Outils et services Infor Jeunes

Compétences

- Maitriser les règles de finançaibilité pour l'année académique 2025-2026
- Déterminer la finançaibilité d'un·e étudiant·e et lui proposer des alternatives le cas échéant

Objectifs

- Appréhender la notion de finançaibilité
- Distinguer les bases légales
- Maitriser les conditions de finançaibilité selon le régime applicable en 2025-2026
- Comprendre les modalités du calcul de la finançaibilité
- Identifier des alternatives à la non-finançaibilité
- Déterminer la finançaibilité d'un·e étudiant·e

Supports

- PowerPoint
- Brochures
- Dossier juridique : "La finançaibilité"
- Fiches-outils

»»» INSCRIPTION «««

Harcèlement entre jeunes : que dit la loi ?



16 octobre 2025 OU

15 janvier 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la fédération Infor Jeunes



Présentation

Le harcèlement est un phénomène social qui a toujours existé mais voilà plusieurs années qu'il occupe le devant de la scène. On estime en effet qu'**un·e jeune sur trois en aurait déjà été victime** ! Et l'on sait à quel point une situation de harcèlement peut avoir des conséquences dramatiques... Il est donc essentiel d'agir ! Mais comment ?

Tout d'abord, il faut **s'assurer que l'on se trouve face à une situation de harcèlement** afin de proposer une prise en charge adaptée. C'est pourquoi la juriste-formatrice commencera par **définir le (cyber)harcèlement**, préciser ce qu'il recouvre et en décrire les **mécanismes**. Il s'agira ensuite de distinguer les **différentes formes de harcèlement**, d'identifier les **infractions** qui peuvent y être liées (injures, revenge porn, incitation à la haine...) et d'expliquer **ce que prévoit la loi** en la matière. Aussi, le point sera fait quant aux **responsabilités et obligations**, non seulement des jeunes mais également des encadrant·es jeunesse.

Dans un second temps, la juriste-formatrice envisagera les **procédures juridiques** possibles et les **sanctions** encourues par les différents protagonistes, avant de proposer une série de **ressources en lien avec la problématique** (outils, services, projets...). L'objectif sera ici d'appréhender les leviers à activer pour éclairer les demandeur·euses, les orienter vers les services compétents le cas échéant et les accompagner au mieux.

Programme

- Harcèlement : que dit la loi ?
- Formes de harcèlement et infractions liées
- Obligations et responsabilité des jeunes et des encadrant·es jeunesse (école, CPMS, secteur jeunesse, aide à la jeunesse...)
- Procédure juridique : démarches préalables, plaintes, action en justice
- Sanctions encourues et spécificités pour les mineurs
- Services ressources
- Outils et services Infor Jeunes

Compétences

- Repérer une situation de harcèlement
- Comprendre ce que recouvre le harcèlement et les lois qui le sanctionnent
- Identifier les voies juridiques possibles pour dénoncer et sanctionner une situation de harcèlement
- Accompagner, informer et orienter efficacement un·e jeune victime de harcèlement

Objectifs

- S'appropriier le cadre juridique du harcèlement
- Comprendre les éléments constitutifs du harcèlement et le distinguer d'autres infractions
- Identifier les différentes formes de harcèlement
- Déterminer la responsabilité et les obligations, des encadrant·es jeunesse et des jeunes
- Comprendre les actions possibles et les sanctions encourues
- Découvrir des services ressources

Supports

- PowerPoint
- Dossier juridique "Les jeunes et Internet"
- Fiches-outils

»»» INSCRIPTION «««

LUTTER CONTRE LES *VIOLENCES DE GENRE* : VERS UN SYSTÈME ÉDUCATIF INCLUSIF



20 ~~ET~~ 27 novembre 2025
20 ~~ET~~ 27 novembre 2025



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes
Un·e intervenante de terrain,
(Célie Dans, animatrice EVRAS à Infor Jeunes Ath)



Présentation

La **violence en milieu scolaire** et, particulièrement, la violence fondée sur le genre, est un phénomène qui touche les jeunes au niveau mondial. Sur le plan international, l'UNESCO rapporte que près de **la moitié des jeunes en âge de scolarité sont la cible de violences** fondées sur les attirances affectives et/ou sexuelles, l'identité de genre, l'expression de genre ou les variations des caractéristiques sexuées biologiques. En Belgique, les établissements d'enseignement n'échappent pas à ce constat. La violence fondée sur le genre est une réalité préoccupante, qui affecte le bien-être, la sécurité et la réussite des jeunes concerné·e·s.

Cette formation propose une approche transversale, mêlant **terminologie, éléments de contexte factuel, témoignages, cadre juridique, échanges de bonnes pratiques et pistes d'action concrètes** pour favoriser un environnement (scolaire) plus inclusif et équitable.

En favorisant une meilleure compréhension des enjeux liés aux violences de genre, cette formation entend renforcer les capacités d'action des participant·e·s pour prévenir et lutter efficacement contre les violences de genre et garantir aux jeunes un droit fondamental : celui d'apprendre dans un **environnement accueillant, sécurisant et respectueux de tous·te·s**.

Programme

- Jour 1 - Comprendre et prévenir les violences scolaires sur le genre : terminologie, formes de violence et cadre juridique
 - LGBTQquoi ?
 - Les formes de violences scolaires fondées sur le genre, leurs causes et conséquences
 - Le cadre juridique des violences de genre en milieu scolaire – Partie I
- Jour 2 - Vers un environnement scolaire inclusif : entre cadre juridique et mise en pratique
 - Le cadre juridique des violences de genre en milieu scolaire – Partie II
 - Atelier de réflexions sur les pratiques inclusives

Compétences

- S'approprier la terminologie LGBTQIAP+ et les enjeux de l'autodétermination
- Identifier et analyser les violences de genre en milieu scolaire
- Mobiliser le cadre juridique (inter)national et institutionnel de prévention et de lutte contre ces violences
- Adopter une posture professionnelle inclusive et respectueuse
- Coconstruire des actions concrètes pour prévenir les discriminations et promouvoir l'inclusion
- Repérer des pratiques inclusives favorisant un environnement scolaire respectueux
- Connaître les services compétents et leurs rôles

Objectifs

- Maîtriser les notions de base liées au genre, aux attirances et aux caractéristiques sexuées biologiques
- Comprendre l'autodétermination et ses implications
- Connaître le cadre factuel et juridique des discriminations et violences liées aux attirances, à l'identité ou à l'expression de genre, et aux variations sexuées biologiques
- Mettre en lumière les composantes d'un système éducatif inclusif
- Identifier les pratiques éducatives inclusives à appliquer au quotidien

Supports

- PowerPoint
- Folder LGBTQquoi ?
- Brochure « École et violences de genre : vers une école plus inclusive ... »
- Brochure « Hors norme – Pour penser au-delà des cases »
- Fiches-outils

»»» INSCRIPTION «««

Le monde numérique: *droits, devoirs et enjeux* *juridiques des jeunes* sur internet



19 décembre 2025



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



09h30 - 16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes



Présentation

Aujourd'hui, Internet occupe une place centrale dans nos quotidiens: réseaux sociaux, plateformes de streaming, création de contenus, achats en ligne ou encore petits revenus générés via des applis. Qu'on le veuille ou non, le numérique est devenu incontournable, que ce soit pour travailler, étudier, sociabiliser, s'informer ou se divertir, et même pour acheter. Mais dans ce monde numérique, quels sont les enjeux pour nos jeunes? Entre le **RGPD**, le **droit à l'image**, la **fiscalité en ligne** et la **protection du consommateur**, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver! Développer des compétences dans ce domaine est devenu essentiel pour mieux accompagner les jeunes dans leurs usages numériques quotidiens.

La formation « **le monde numérique** » vise à outiller les professionnel·les de terrain sur les réalités qui en découlent. Après une introduction aux **bases juridiques** (protection des données personnelles, droits des utilisateurs en ligne, droit à la vie privée et au droit à l'image), une attention sera portée aux **usages concrets** des jeunes sur Internet : réseaux sociaux, plateformes de vente en ligne ou encore services de streaming. Afin de **mettre en pratique** ces apprentissages, la formation proposera finalement des cas concrets, des mises en situation et des outils pratiques. Les participant·es seront amené·es à y prendre part activement pour échanger sur leurs expériences, identifier des solutions adaptées au terrain et renforcer leur compréhension des droits et devoirs des jeunes dans leur vie numérique.



Attention, le (cyber)harcèlement faisant déjà l'objet d'une formation juridique proposée par la Fédération Infor Jeunes, cette thématique ne sera pas abordée ou seulement brièvement mentionnée au cours de la formation droit et numérique.



De même, les thématiques liées à l'intelligence artificielle pourront être mentionnées à titre introductif, sans faire l'objet d'un approfondissement particulier.

Programme

- Vulgarisation des bases juridiques: données personnelles, vie privée et droit à l'oubli
- Réseaux sociaux et droit à l'image : ce que l'on peut publier ou non
- Revenus sur internet : que dit la loi ?
- Achats en ligne: protection du consommateur, droit de rétractation et résolution des conflits.
- Ateliers pratiques : cas concrets et résolution collective
- Outils et ressources pour orienter les jeunes dans leurs pratiques en ligne

Compétences

- Informer un·e jeune sur ses droits en matière de vie privée, d'image et de données personnelles
- Identifier les enjeux et obligations liés aux revenus générés en ligne et aux achats sur Internet
- Sensibiliser aux risques liés aux achats en ligne
- Analyser une situation concrète et proposer une réponse adaptée à la réalité juridique et au profil du jeune
- S'approprier des outils pour développer une médiation ou une intervention préventive dans le champ du numérique

Objectifs

- Comprendre les bases juridiques liées aux usages numériques
- Identifier les principaux enjeux juridiques liés aux usages numériques des jeunes
- Comprendre les droits et obligations en matière de données, d'image, de revenus et de consommation
- Reconnaître les risques juridiques liés à certaines pratiques en ligne
- Savoir réagir face à une situation problématique (photo publiée sans consentement, arnaque, contenu problématique...)
- Découvrir des outils pour informer, orienter et sensibiliser les jeunes

Supports

- Powerpoint
- Dossier juridique « les Jeunes et Internet »
- Fiches-outils

»»» **INSCRIPTION** «««

Enseignement secondaire : *tour d'horizon et réformes clés*



12 ET 13 février 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Deux juristes de la Fédération Infor Jeunes

Présentation



L'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) constitue un maillon essentiel du parcours scolaire des jeunes, mais aussi de leur évolution personnelle. Il s'appuie sur un **cadre institutionnel et réglementaire** dense, marqué ces dernières années par les réformes progressives du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Derrière ces réformes, il y a la volonté de faire évoluer l'école, à travers tous ses aspects : des rythmes scolaires jusqu'à la formation initiale des enseignant·e·s, en passant par le contenu des programmes de cours et la lutte contre le redoublement et le décrochage scolaire.

La mise en œuvre du Pacte présente de nombreux défis et la chronologie des réformes n'est pas toujours facile à appréhender. En particulier, l'articulation entre ces réformes, le paysage actuel de l'enseignement et la réglementation en vigueur génère parfois confusion et incompréhensions.

Cette formation a principalement pour objectif de consolider et d'actualiser les **connaissances relatives au paysage de l'enseignement secondaire**, en abordant **sa structure, son organisation et les éléments-clés du parcours scolaire** de l'élève : les formes et sections, les modalités d'inscription, les règles encadrant l'obligation scolaire, l'évaluation ou encore la lutte contre le décrochage scolaire. L'idée est d'outiller les participant·e·s pour qu'ils puissent se repérer et naviguer plus facilement dans le système scolaire actuel. Parallèlement, cette formation sera également l'occasion de mettre en perspective les **principaux axes du Pacte** pour un Enseignement d'excellence, afin d'en comprendre les enjeux, les implications concrètes et les étapes de mise en œuvre.



En cas de matières régionalisées (allocations familiales...), [seule la législation wallonne sera envisagée.](#)



Programme

- Jour 1 - L'enseignement secondaire obligatoire : organisation, inscription et parcours scolaire
 - Organisation générale de l'enseignement obligatoire en FWB
 - Formalités et modalités liées à l'inscription
 - Parcours scolaires dans le secondaire : passage de classe et changement d'orientation
 - Le Parcours d'Enseignement Qualifiant (PEQ)
- Jour 2 – Au cœur de l'école : obligations, conditions de réussite et recours
 - Obligation scolaire
 - Obligation de fréquentation scolaire
 - Accrochage scolaire
 - Sanction des études et recours



Attention, les thématiques suivantes ne seront pas abordées ou seront seulement brièvement mentionnées dans le cadre des deux journées de formation :

- Enseignement secondaire en alternance ;
- Enseignement spécialisé ;
- Enseignement artistique ;
- Organisation de l'enseignement pour les primo-arrivants.

De plus, les chantiers introduits par le Pacte pour un Enseignement d'excellence étant nombreux, une sélection sera opérée en fonction des chapitres abordés dans le cadre de la formation.

Compétences

- Se familiariser avec le paysage de l'enseignement secondaire, sa structure, son organisation et ses acteurs
- Maîtriser les différentes possibilités de parcours scolaires pour pouvoir orienter au mieux les jeunes
- Comprendre les droits et les obligations de l'élève dans le secondaire
- Mobiliser les connaissances pour informer et accompagner les jeunes et/ou leurs parents dans des situations spécifiques (inscription, évaluation, changement de forme d'enseignement, absentéisme, recours, ...)
- Comprendre les grands axes de la réforme du Pacte pour un Enseignement d'excellence et avoir à l'esprit le calendrier de l'entrée en vigueur des nouveautés

Objectifs

- Comprendre l'architecture institutionnelle et l'organisation générale de l'enseignement secondaire obligatoire en FWB
- Assimiler les règles encadrant l'inscription
- Décoder le nouveau Parcours d'Enseignement Qualifiant (PEQ)
- Explorer les parcours scolaires possibles dans le secondaire
- Faire le tour des différents degrés, formes et sections dans l'enseignement secondaire
- Cerner les obligations liées à la scolarité (obligation scolaire et obligation de fréquentation scolaire)
- Identifier les dispositifs de prévention du décrochage scolaire
- Faire le point sur les conditions de réussite et les recours dans l'enseignement secondaire

Objectifs transversaux aux deux journées de formation :

- Retracer les grandes étapes de la réforme du Pacte pour un Enseignement d'excellence
- Avoir une lecture claire des enjeux de la réforme
- Faire le point sur les étapes de mise en œuvre du Pacte et leur articulation avec l'organisation actuelle de l'enseignement secondaire

Supports

- PowerPoint
- Dossier juridique : "Enseignement secondaire"
- Dossier juridique : "Obligation scolaire"
- Fiches-outils

Louer un logement : *toutes les clés pour se loger !*



06 mars 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes



Présentation

Tôt ou tard, les jeunes quittent le nid familial et s'installent dans leur propre logement. Entre l'**appart'**, le **kot** et la **coloc'**, les alternatives ne manquent pas ! Or, entre le **bail de résidence principale**, le **bail étudiant** et **celui de colocation**, il y a de quoi s'y perdre ! Développer des compétences en matière de logement est dès lors important pour pouvoir accompagner les jeunes dans cette nouvelle aventure.

C'est dans le but d'outiller les professionnel·les de terrain sur la thématique du droit au logement que la Fédération Infor Jeunes organise cette formation. Après la présentation du **cadre juridique** et des **spécificités du bail en Wallonie**, une **comparaison des baux** de résidence principale, étudiant et de colocation sera proposée aux participant·es, afin de mettre en évidence leurs avantages et inconvénients. Il sera ensuite question des **droits et devoirs des locataires** (état des lieux d'entrée et de sortie, garantie locative, fixation du loyer et des charges, résiliation anticipée du bail, pacte de colocation...) ainsi que des **modes de résolution de conflits et litiges** entre locataire et propriétaire.

Dans un second temps, une attention particulière sera portée au **contrat** de bail afin d'identifier les **mentions obligatoires et certaines clauses particulières**. Et pour réinvestir leurs nouveaux apprentissages, les participant·es seront invité·es à **analyser un contrat de bail**, au cours d'un **atelier pratique** en sous-groupes.



Le logement est une matière régionalisée et [seule la législation wallonne sera envisagée.](#)



Programme

- Règles générales applicables à tous les baux et spécificités de chacun
- Droits et devoirs des locataires et propriétaires
- Conséquences de la domiciliation et de la colocation sur les droits sociaux
- Atelier pratique : analyse d'un contrat de bail
- Résolution des conflits et litiges entre locataire et propriétaire
- Outils et services Infor Jeunes

Objectifs

- Distinguer les contrats de bail et leurs spécificités
- Identifier les droits et devoirs des propriétaires et locataires
- Comprendre l'impact d'une domiciliation sur les droits sociaux
- Appréhender les modes de résolution de conflits et litiges
- Découvrir des outils visant à informer et orienter un·e jeune qui prend un logement étudiant

Compétences

- Informer, orienter et accompagner un·e jeune en matière de droit de bail
- Analyser un contrat de bail afin d'en vérifier la conformité
- Maîtriser les droits et devoirs des parties prenantes pour proposer des solutions adaptées à la résolution de conflits et litiges entre propriétaire et locataire
- S'approprier des outils pour orienter un·e jeune, depuis la visite d'un logement jusqu'à la résiliation d'un bail

Supports

- PowerPoint
- Dossier juridique "Louer un logement"
- Brochure "Kot & coloco" - Toutes les clés pour se loger"
- Fiches-outils

»»» INSCRIPTION «««

Transition vers l'emploi : *repères et démarches* après les études



16 avril 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



09h30 - 16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes



Présentation

Une fois le diplôme en poche, la·le jeune peut envisager de rechercher un emploi et ainsi entrer dans la vie active. C'est à ce moment que de nombreuses questions surviennent : « *Puis-je encore travailler comme étudiant·e ?* », « *Où et quand dois-je m'inscrire comme demandeur·euse d'emploi ?* », « *Et si je sors d'une formation en alternance ?* ». Bien d'autres questions se posent encore lorsqu'un·e jeune abandonne ses études en cours d'année.

Pour accompagner le plus efficacement possible un·e jeune qui termine ou abandonne ses études et l'orienter dans la bonne direction, il est donc nécessaire d'identifier les **démarches spécifiques** à entreprendre, selon sa situation personnelle. Car les procédures diffèrent selon que la·le jeune termine ses études ou les abandonne, recherche un emploi, occupe un job étudiant, termine une formation en alternance...

Cette formation vise donc à présenter les différentes **démarches** à introduire pour **maintenir les droits** d'un·e jeune **après ses études**. Il s'agira de faire le point quant au **stage d'insertion**, aux **conditions** pour bénéficier d'allocations d'insertion mais aussi d'envisager les **conséquences du statut de demandeur·euse d'emploi** sur les droits sociaux. Ensuite, les différentes **mesures** d'aides à l'emploi seront exposées et des pistes seront proposées aux participant·e·s afin d'aider un·e jeune à optimiser sa recherche d'emploi.

L'exposé théorique sera entrecoupé de mises en situation pratiques et d'échanges de bonnes pratiques afin de dynamiser la formation et de favoriser l'appropriation des contenus.



En cas de matières régionalisées (allocations familiales...), [seule la législation wallonne sera envisagée.](#)

Programme

- Généralités : inscription au Forem, stage d'insertion professionnelle, droits et devoirs, impact sur les droits sociaux
- Cas particuliers : abandon des études en cours d'année, fin d'une formation en alternance, session prolongée
- Mesures d'aide à l'emploi
- Échange de bonnes pratiques : optimiser sa recherche d'emploi

Compétences

- Informer, orienter et accompagner un-e jeune qui termine ou abandonne ses études, tant en termes de démarches que de droits et devoirs
- Savoir construire un plan d'accompagnement concret (checklists, démarches, contacts)
- Maîtriser et articuler les différentes notions relatives au droit du travail et à la sécurité sociale

Objectifs

- Comprendre le « parcours administratif » d'un-e jeune en transition vers l'emploi (inscription, stage d'insertion, allocations d'insertion)
- Énumérer les démarches après les études pour maintenir les droits, selon la situation
- Relever les droits et devoirs lors du stage d'insertion
- Appréhender les conditions pour la perception d'allocations d'insertion
- Identifier les alternatives envisageables en cas d'abandon des études
- Identifier les mesures d'aide à l'emploi mobilisables
- Intégrer des pistes pour optimiser la recherche d'un emploi
- Intégrer les réformes récentes ou à venir en matière d'emploi (évolution du stage d'insertion, mesures d'aide à l'emploi...)

Supports

- PowerPoint
- Dossier juridique « Allocations d'insertion professionnelles »
- Fiches-outils

»»» INSCRIPTION «««

Infractions sexuelles : que dit la loi ?



17 avril 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes
Intervention d'acteurs et actrices de terrain



Présentation

L'année 2022 a vu naître le **nouveau code pénal sexuel**, en avant-plan d'une réforme complète du Code (entrant en vigueur le 08 avril 2026) et qui s'adapte enfin à notre époque. Cette réforme apporte des changements majeurs, renforce des peines et surtout simplifie et rend plus clair... En bref, cette réforme a amené de **nombreuses modifications bienvenues pour protéger davantage les jeunes, premières victimes des infractions sexuelles**. Une réforme inscrite dans celle du nouveau Code pénal dans son entièreté datée du 29 février 2024 en entrant en vigueur ce 08 avril 2026. Quelle est la philosophie derrière tout cela ?

Si nul·le n'est censé·e ignorer la loi, peu de jeunes ont pleinement conscience de l'ensemble de leurs droits et obligations. Et en matière de droit pénal sexuel, les conséquences d'une telle méconnaissance peuvent se révéler dramatiques... Il est donc essentiel **d'informer** les jeunes, **d'éveiller leur esprit critique** et de leur permettre de **poser leurs propres limites**, dans le respect de soi et d'autrui.

C'est dans cette optique que cette formation propose aux encadrant·es jeunesse d'**appréhender le code pénal sexuel**, le système pénal belge afin de savoir à quoi il faut être attentif et mieux comprendre les grands principes et mécanismes. Aussi, la juriste-formatrice commencera par clarifier les **notions-clés que sont le consentement, l'intégrité sexuelle et la majorité sexuelle**. Ensuite, les différentes **infractions sexuelles** seront présentées, avec un focus sur celles qui sont apparues suite à **l'émergence des réseaux sociaux** (revenge porn, grooming, sextortion...), et le parcours d'un·e jeune auteur·e d'infraction sexuelle sera envisagé.

Il sera question d'identifier les étapes, les procédures à activer, les peines encourues ainsi que les services compétents pour une prise en charge adéquate. Pour conclure, un carnet d'adresses utiles sera présenté aux participant·es pour orienter au mieux les jeunes.



Programme

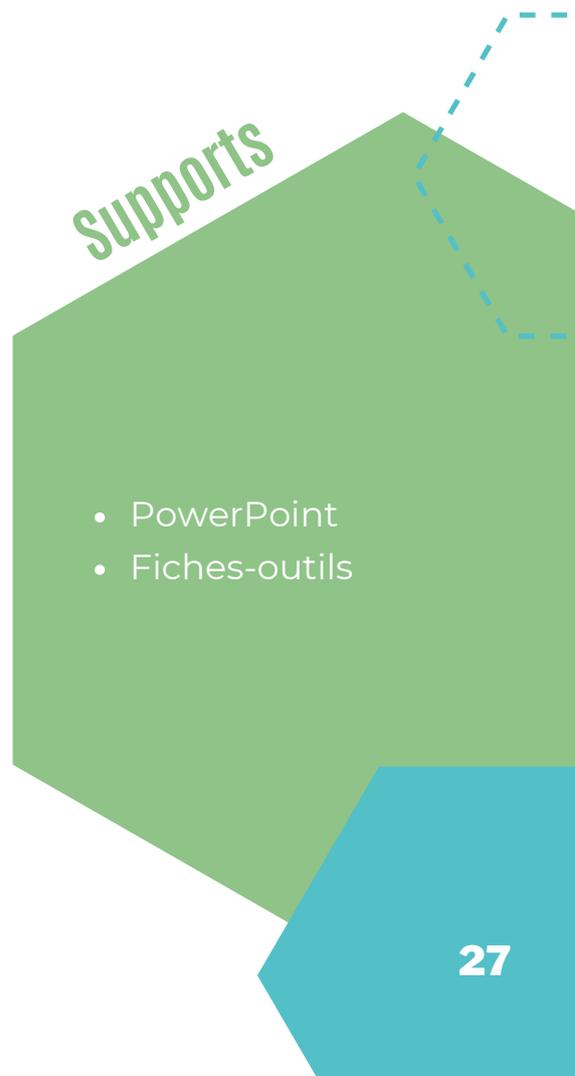
- Notions clés : intégrité sexuelle, consentement, majorité sexuelle
- Infractions de base :
 - Atteinte à l'intégrité sexuelle
 - Voyeurisme
 - Diffusion non consentie de contenus à caractère sexuel
 - Viol
- Les infractions aggravées
- Les infractions spécifiques
- Dispositions communes aux différentes infractions
- Services compétents et leurs rôles

Compétences

- Maîtriser la terminologie et le cadre juridique du code pénal sexuel
- Identifier une infraction sexuelle
- Informer, orienter et accompagner un·e jeune concerné·e par une infraction sexuelle
- Carnet d'adresses utiles

Objectifs

- Appréhender les notions clés
- Comprendre les aménagements législatifs concernant la majorité sexuelle
- Découvrir les infractions pénales sexuelles, leurs éléments constitutifs et les dispositions communes
- Identifier les services compétents et leurs rôles



Supports

- PowerPoint
- Fiches-outils

»»» INSCRIPTION «««

Enseignement supérieur : conditions de réussite et recours



22 mai 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes



Présentation

Lors de son entrée dans l'enseignement supérieur, l'étudiant·e est rapidement confronté·e à des **modalités d'évaluation spécifiques** et une **terminologie** nouvelle qu'il est important de maîtriser pour comprendre les conditions de réussite : *crédits, prérequis, corequis, crédits anticipés, Programme Annuel de l'Étudiant (PAE), dispenses, note absorbante...* Et si l'étudiant·e n'approuve pas la décision du jury et souhaite la contester, iel devra faire face à une autre difficulté, celle d'introduire un recours.

Organisation des examens, conditions de réussite et recours sont donc des préoccupations que peut rencontrer un·e étudiant·e. C'est pourquoi la Fédération Infor Jeunes souhaite outiller les professionnel·les de terrain sur ces questions afin qu'ils puissent accompagner les jeunes qui en éprouvent le besoin.

Cette formation permettra aux participant·es de jongler avec la terminologie propre à l'enseignement supérieur et de faire le point quant aux **modalités de l'évaluation**. Il sera ensuite question de préciser les **conditions de réussite et d'accès à une année d'études**. Enfin, les **décisions du jury d'études et les voies de recours** envisageables seront développées. Les participant·es pourront alors s'essayer à la rédaction d'un recours, après avoir identifié des motifs recevables, lors d'un atelier pratique en sous-groupes.

Programme

- Rappels : organisation de l'enseignement supérieur
- Modalités de l'évaluation
- Organisation des examens et conditions de réussite
- Conditions d'accès à une année d'études
- Décisions du jury et voies de recours
- Spécificités de l'enseignement supérieur de promotion sociale
- Atelier pratique : rédiger un recours
- Outils et services Infor Jeunes

Compétences

- Informer, orienter et accompagner un·e étudiant·e de l'enseignement supérieur en matière d'évaluation, de conditions de réussite et de recours
- Identifier des motifs de recours recevables, sur base du règlement général des études, et rédiger un courrier selon les formes et délais prévus

Objectifs

- Maîtriser le vocabulaire spécifique à l'enseignement supérieur
- Connaître les règles relatives à l'organisation des examens
- Identifier les conditions de réussite et d'accès à une année d'études
- Maîtriser les modalités liées à l'introduction d'un recours
- Déterminer les motifs de recours recevables
- Appréhender les bases légales relatives aux recours
- Rédiger un recours dans le respect des formes et délais prévus

Supports

- PowerPoint
- Dossier juridique : "Enseignement supérieur"
- Brochure : "Ma session d'examens"
- Modèles de recours
- Fiches-outils

»»» INSCRIPTION «««

Monde jeunesse :

que dit le Code de la prévention, de l'aide et de la protection de la jeunesse et comment est-il appliqué sur le terrain ?



05 juin 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes
Intervention d'acteurs et actrices de terrain



Présentation

Une enquête* menée par le Forum des Jeunes a révélé que la majorité des jeunes de 16 à 30 ans ne s'estime **pas suffisamment informée sur le fonctionnement de la justice**. Or, l'accès à l'information est déterminant pour qu'un·e mineur·e soit partie prenante lorsqu'il est confronté·e au monde judiciaire. Mais encore faut-il que les professionnel·les de terrain maîtrisent elleux-même ces informations...

Consciente de la complexité du processus d'aide et de protection de la jeunesse, la Fédération Infor Jeunes souhaite aider les encadrant·es jeunesse à comprendre les rouages de ce système pour ensuite informer au mieux leurs jeunes bénéficiaires. Pour ce faire, la juriste-formatrice envisagera d'aborder **l'historique du Code**, le **contextualisera** afin de mieux cerner la **philosophie** et les **grands principes de l'aide et de la protection de la jeunesse**, aujourd'hui. Donner un aperçu des grandes lignes du Code et ses fondements afin de pouvoir distinguer l'aide consentie de l'aide contrainte. Elle décrira la **prise en charge** d'un·e mineur·e en danger et de détailler le cas d'un·e auteur·e de fait qualifié infraction.

Grâce à son expérience professionnelle dans le domaine judiciaire, la juriste-formatrice partagera son expertise avec les participant·es et mettra en évidence les nombreuses disparités qui existent entre les grands principes et les réalités de terrain. L'intervention de professionnel·les du secteur permettra en outre d'apporter un éclairage supplémentaire et de faire le lien avec les pratiques quotidiennes.

* Enquête menée en FWB par le Forum des Jeunes, en partenariat avec le DEI, entre décembre 2021 et mai 2022, auprès de 1044 jeunes âgés de 16 à 30 ans.



Programme

- Organisation du monde judiciaire
- Missions et services de l'aide à la jeunesse
- Missions et services de la protection de la jeunesse
- Processus de prise en charge
- Aide consentie et aide contrainte
- Parcours d'un·e mineur·e en danger
- Parcours d'un·e auteur·e de fait qualifié infraction
- Suivis d'une prise en charge
- Outils et services Infor Jeunes

Compétences

- Se repérer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse
- Maîtriser les rouages du processus d'aide et de protection de la jeunesse
- Informer un·e jeune quant au déroulement de sa prise en charge

Objectifs

- Comprendre l'organisation des secteurs de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse
- Identifier les services et acteur·trices intervenant dans le processus
- Distinguer aide consentie et aide contrainte
- Découvrir le processus de prise en charge d'un·e mineur·e en danger et d'un·e auteur·e de fait qualifié infraction
- Prendre conscience des disparités entre les grands principes et la réalité de terrain



Supports

- PowerPoint
- Fiches-outils

>>> INSCRIPTION <<<

Le « statut étudiant » : décryptage d'une notion floue



26 juin 2026



Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur



9h30-16h30



[Consulter page 34](#)

Formateur·rice(s)

Un·e juriste de la Fédération Infor Jeunes



Présentation

On entend souvent parler du « **statut étudiant** », mais qu'est-ce que cette notion signifie réellement, qu'est-ce qu'elle implique et à partir de quand peut-on y prétendre ? En Belgique, les règles en la matière sont loin d'être unifiées et varient d'une institution à l'autre, chacune appliquant ses propres conditions selon la situation de l'étudiant. Pourtant, ce statut conditionne l'accès à des **droits sociaux** essentiels tels que les **allocations familiales**, la **couverture sociale**, le **cadre légal du travail étudiant**, ainsi que des aspects **fiscaux** spécifiques.

Dans ce contexte de divergences d'informations, d'interprétations et de définitions, comment peut-on s'y retrouver ? Quels sont les enjeux concrets pour les jeunes ? La formation « **Statut Etudiant: décryptage d'une notion floue** » vise à outiller les professionnel·les intervenant auprès des jeunes avec une compréhension claire des droits, devoirs et démarches liés à ce statut.

Pour ancrer ces apprentissages, la formatrice proposera des cas concrets et des mises en situation, afin de permettre aux participant·es de partager leurs expériences, d'identifier des solutions adaptées à leurs réalités professionnelles, et de mieux accompagner les jeunes dans leurs droits et démarches liés à la vie étudiante.



Certaines matières sont régionalisées (allocations familiales, emploi...) et [seule la législation wallonne sera envisagée.](#)

Programme

- Panorama des matières concernées par le statut étudiant : contrat de travail d'occupation d'étudiant, étudiant-indépendant, fiscalité, cotisations sociales, allocations familiales, mutuelle
- Analyse des conditions à respecter dans chaque domaine et des conséquences en cas de changement de situation
- Étude de cas concrets et situations "ambiguës" : arrêts ou fin d'études, changements de statut, jobs hors contrat étudiant...
- Ressources utiles et outils d'information
- Atelier pratique : conseiller des jeunes aux différents profils

Compétences

- Identifier les institutions de référence par thématique liée au statut étudiant
- Clarifier les règles encadrant le contrat de travail d'occupation d'étudiant
- Identifier les particularités et démarches liées au statut d'étudiant indépendant
- Sensibiliser aux enjeux de la sécurité sociale, et aux droits sociaux de l'étudiant
- Décrypter les aspects fiscaux relatifs à la situation de l'étudiant et à ses revenus
- Analyser des situations concrètes afin de proposer des conseils adaptés à la réalité juridique et sociale du jeune

Objectifs

- Décryptage de la définition du "statut étudiant".
- Identifier les implications concrètes du statut dans différents domaines.
- Identifier les institutions de référence concernées par le statut étudiant
- Être en mesure d'expliquer les conséquences d'un changement de statut (passage du secondaire à supérieur, arrêt des études, job étudiant, etc.).
- Être outillé pour répondre aux questions des jeunes ou les orienter correctement.

Supports

- Powerpoint
- Brochure « Tout savoir sur le job étudiant ! »
- Fiches-outils

Tarification

En fonction du statut



Vous êtes ...

- **Un centre affilié ou un PIJD (Point d'Information Jeunesse Décentralisé) :**
 - *100 € par jour de formation*
- **Acteurs d'info* :**
 - *150€ par jour de formation*

Nouveauté !

*Devenir "Acteurs d'info"
Soutenez l'information jeunesse
et bénéficiez d'avantages auprès
de la Fédération Infor Jeunes.*

[*Plus d'infos clique ici...](#)

- **Non-membres**

- *180€ par jour de formation*



Formations

sur mesure



Formations à la carte

La fédération Infor Jeunes **conçoit** des formations spécifiques pour répondre à vos besoins et attentes.

 De 8 à 20 participant·es

 Devis gratuit*
** voir page suivante*



Formations décentralisées

La Fédération Infor Jeunes **décentralise** toutes les formations du catalogue au sein de vos locaux, pour les groupes constitués.

 De 8 à 20 participant·es

 Vous êtes ...

- Un centre affilié ou un PIJD (Point d'Information Jeunesse Décentralisé) :
 - 100 €* par jour de formation
- Acteurs d'info :
 - 150 €* par jour de formation
- Non-membres :
 - 180 €* par jour de formation

** supports inclus
frais de déplacement non compris*



Thématiques variées

Le pôle juridique a développé une expertise dans pas moins de **9 thématiques** en lien avec les préoccupations des jeunes, ce qui représente de nombreuses possibilités de sujets à traiter en formation !



Devis gratuit

N'hésitez pas à contacter le pôle formation au 081/13.92.28 ou via formation@fijwb.be

Dossiers Infor Jeunes



La Fédération Infor Jeunes édite et actualise en continu **39 dossiers juridiques**. Ceux-ci sont des sources d'informations juridiques pour les professionnel·les du secteur ou toute autre personne intéressée par les thématiques jeunesse. Chaque dossier contient des références légales, une bibliographie, des conseils et une liste d'adresses utiles.

Il est possible d'acquérir ces dossiers à l'unité, **en version papier ou au format électronique**. Plusieurs **formules d'abonnement** sont également disponibles, offrant de nombreux avantages : actualisation en continu, réception d'une newsletter bimensuelle, accès à l'annuaire des services privés et publics voire possibilité de contacter la permanence juridique ainsi que d'être formé·e à l'utilisation des dossiers.

Intéressé·e ?

Rendez-vous sur <https://www.inforjeunes.be/achat-dossiers-juridiques/>



Retrouvez-nous sur



www.inforjeunes.be



infor jeunes reseau



infor.jeunes.reseau



fédération-infor-jeunes-wallonie-bruxelles-asbl



@LaLasagnePolitique



INFOR JEUNES
FÉDÉRATION

Fédération Infor Jeunes
Rue Armée Grouchy 20
5000 Namur
081/980.816
federation@fijwb.be
BE13 0010 3107 5139
BCE 0412 520 610
RPM Namur